



Risques liés aux bâtiments, locaux, issues et aménagements spécifiques

- ✓ Fiche 1 : Installations techniques, fluides (électricité, gaz, eau)
- ✓ Fiche 2 : Aération et assainissement des locaux à pollution spécifique et non-spécifique
- ✓ Fiche 3 : Aménagement des zones tertiaires y compris les zones d'archivage
- ✓ Fiche 4 : Aménagement des laboratoires
- ✓ Fiche 5 : Aménagement des animaleries et locaux d'expérimentation animale
- ✓ Fiche 6 : Propreté et hygiène des locaux
- ✓ Fiche 7 : Contact fortuit avec animaux ou nuisibles
- ✓ Fiche 8 : Présence d'amiante (lié au bâti)
- ✓ Fiche 9 : Présence de radon (radioactivité naturelle)

Fiche 1 : Installations techniques, fluides (électricité, gaz, eau)

□ Identification des risques et évaluation des expositions



▪ Classe de danger

<input type="radio"/> Présence d'électricité basse tension - Installation non conforme
<input type="radio"/> Présence d'électricité Haute tension - Installation non conforme
<input type="radio"/> Tableau électrique accessible (porte non verrouillée) - Installation non conforme
<input type="radio"/> Circuit électrique endommagé - Installation non conforme
<input type="radio"/> Circuit d'eau froide - Installation non conforme
<input type="radio"/> Circuit d'eau chaude - Installation non conforme
<input type="radio"/> Circuit d'eau glacée - Installation non conforme
<input type="radio"/> Circuit vapeur d'eau - Installation non conforme
<input type="radio"/> Fuite d'eau
<input type="radio"/> Fuite de vapeur d'eau
<input type="radio"/> Gaz domestique - Installation non conforme
<input type="radio"/> Circuit de gaz de laboratoire interne - Installation non conforme
<input type="radio"/> Circuit de gaz de laboratoire externe - Installation non conforme
<input type="radio"/> Fuite de gaz
<input type="radio"/> Gaz sous pression - Installation non conforme
<input type="radio"/> Gaz inflammable - Installation non conforme
<input type="radio"/> Gaz comburant - Installation non conforme
<input type="radio"/> Gaz explosible - Installation non conforme
<input type="radio"/> Gaz oxyprivant - Installation non conforme
<input type="radio"/> Gaz toxique - Installation non conforme
<input type="radio"/> Gaz frigorigène - Installation non conforme
<input type="radio"/> Présence de légionelles (réseau d'eau chaude sanitaire, circuit de climatisation, tours réfrigérantes, installations de refroidissement et/ou flux d'air)
<input type="radio"/> Dangers pour l'environnement, milieu aquatique, couche d'ozone
<input type="radio"/> Dangers liés à la manutention d'obus de gaz sous pression

▪ Sources d'exposition

<input type="radio"/> Interventions sur des installations électriques de basse tension
<input type="radio"/> Interventions sur des installations électriques de haute tension
<input type="radio"/> Mise en service d'installations électriques de basse tension
<input type="radio"/> Mise en service d'installations électriques de haute tension
<input type="radio"/> Maintenance d'installations électriques de basse tension
<input type="radio"/> Maintenance d'installations électriques de haute tension
<input type="radio"/> Réparation d'installations électriques de basse tension
<input type="radio"/> Réparation d'installations électriques de haute tensions
<input type="radio"/> Modification d'équipement électrique
<input type="radio"/> Utilisation de matériels électriques défectueux (câbles / isolants endommagés, prises mal fixées...)
<input type="radio"/> Utilisation de matériel électrique non conforme
<input type="radio"/> Utilisation de multiprises successives
<input type="radio"/> Travail dans un environnement favorisant le risque (milieux humides, sanitaires, laveries...)
<input type="radio"/> Intervention de personnel non habilité sur du matériel électrique
<input type="radio"/> Méconnaissance du risque électrique dans l'environnement de travail

○ <i>Non-respect des procédures d'intervention</i>
○ <i>Armoire électrique ouverte</i>
○ <i>Déversement accidentel de liquide sur un appareil électrique</i>
○ <i>Utilisation/présence de fluides de coupes</i>
○ <i>Utilisation/présence de fluides lubrifiants</i>
○ <i>Utilisation/présence de fluides réfrigérants</i>
○ <i>Utilisation/présence de gaz sous pression (comprimés, vapeurs chimiques, anesthésiques)</i>
○ <i>Utilisation/présence d'eau liquide – vapeur (réseaux techniques)</i>
○ <i>Utilisation/présence d'un gaz oxyprivant</i>
○ <i>Utilisation/présence d'un gaz inflammable</i>
○ <i>Utilisation/présence d'un gaz comburant</i>
○ <i>Utilisation/présence d'un gaz toxique</i>
○ <i>Facteur aggravant - Non-port des EPI</i>
○ <i>Facteur aggravant - Non-utilisation du matériel de sécurité</i>
○ <i>Facteur aggravant - Matériels de sécurité défectueux</i>
○ <i>Facteur aggravant - Sol mouillé</i>
○ <i>Facteur aggravant – Installation non conforme</i>
○ <i>Facteur aggravant – Absence d'organisation de maintenance corrective /préventive</i>
○ <i>Facteur aggravant – Absence d'organisation de vérification périodique</i>
○ <i>Facteur aggravant - Accumulation de poussières ou de dépôts de graisse</i>
○ <i>Facteur aggravant - Stockage de matériaux inflammables à proximité d'installations électriques</i>
○ <i>Facteur aggravant - Empilage des câbles empêchant l'évacuation de la chaleur</i>

▪ **Risques professionnels associés**

○ <i>Risque de dysfonctionnement des portes connectées (sas des laboratoires de confinement)</i>
○ <i>Risque de dysfonctionnements des machines-outils/équipements</i>
○ <i>Risque de dysfonctionnements des installations techniques</i>
○ <i>Risque de dysfonctionnement des systèmes de sécurité (alarmes, badges, sécurités appareils...)</i>
○ <i>Risque d'électrisation</i>
○ <i>Risque d'électrocution</i>
○ <i>Risque d'incendie</i>
○ <i>Risque d'explosion</i>
○ <i>Risque de projection d'objets</i>
○ <i>Risque de projection d'aérosols liquides</i>
○ <i>Risque de projection d'aérosols solides</i>
○ <i>Risque de projection de fluides</i>
○ <i>Risque de projection de poussières</i>
○ <i>Risque d'anoxie</i>
○ <i>Risque d'asphyxie</i>
○ <i>Risque d'irritation</i>
○ <i>Risque de gelure</i>
○ <i>Risque de brûlure oculaire</i>
○ <i>Risque de brûlure cutanée</i>
○ <i>Risque d'inhalation de substances toxiques chimiques</i>
○ <i>Risque d'inhalation de substances toxiques biologiques</i>
○ <i>Risque d'allergie</i>
○ <i>Risque de glissade</i>
○ <i>Risque de chute</i>

□ Actions de prévention organisationnelles, collectives et individuelles

▪ Exemple de moyens de prévention organisationnelle à mettre en place

○ Evaluer les risques (DUER)
○ Actualiser le DUER après tout changement ou modification (travaux, nouveaux équipements...)
○ Identifier les postes et tâches exposés aux risques « fluides-gaz »
○ Identifier les postes et tâches exposés aux risques électriques
○ Contrôler périodiquement les réseaux de distributions eau/gaz
○ Contrôler périodiquement les installations techniques
○ Contrôler les éléments connexes de l'installation (systèmes d'introduction, extraction, captage...)
○ Contrôler périodiquement l'intégrité des filtres
○ Contrôler le débit global minimum d'air neuf
○ Contrôler l'état des systèmes de traitement d'air
○ Contrôler la conformité des systèmes de traitement d'air
○ Contrôler la pression statique ou vitesse d'air à chaque point caractéristique de l'installation
○ Contrôler la vitesse d'air à chaque point caractéristique de l'installation
○ Contrôler la concentration en poussière ou polluant dans les gaines de recyclage
○ Contrôler la concentration en poussière ou polluant à leur sortie dans un écoulement canalisé
○ Contrôler régulièrement l'absence de légionelles dans les réseaux d'eau chaude
○ Vérifier tous les 3 ans les installations avec une ou plusieurs chaudières
○ Contrôler l'étanchéité des éléments assurant le confinement des fluides frigorigènes
○ Afficher les consignes de sécurité
○ S'assurer de la conformité des installations électriques selon les exigences réglementaires
○ Être conforme aux normes en vigueur (NF C 15-100, NF C 13-100, etc.)
○ Rendre les locaux des TGBT inaccessibles aux personnes non-habilitées
○ Disposer de disjoncteurs différentiels adaptés
○ Disposer de disjoncteurs différentiels de 30 mA pour les locaux sensibles
○ Séparer les circuits selon les usages (force, éclairage, informatique...) (service patrimoine)
○ Isoler les éléments sous tension (service patrimoine)
○ Privilégier les dispositifs à très basse tension de sécurité
○ Installer des dispositifs de coupure d'urgence (service patrimoine)
○ Réaliser les travaux préconisés sur les rapports de vérification par des entreprises habilitées
○ S'assurer auprès des entreprises habilitées des autorisations de travail pour les opérations électriques
○ Interdire toute intervention sur des équipements électriques par des personnels non habilités
○ Rédiger et transmettre les procédures de sécurité d'intervention
○ Rédiger et transmettre les plans de prévention
○ Eviter toute mise sous tension accidentelle (service patrimoine)
○ Tenir à jour un registre des habilitations (BO, HO, BS, BE, BR, etc.)
○ Disposer de plans électriques à jour et accessibles
○ Archiver les rapports de contrôle (Q18, vérifications initiales, périodiques...)
○ Assurer un pilotage des actions de prévention (tableaux de bord, suivi des incidents...)

▪ Exemple de moyens de protection collective à mettre en place

○ Limiter l'accès des zones techniques aux seules personnes habilitées
○ Afficher les plans d'installations électriques
○ Signaler les locaux à risques
○ Baliser les locaux à risques
○ Signaler les accès aux zones électriques
○ Délimiter les zones électriques à risque (accès restreint)

<i>○ Mettre en place des barrières physiques si nécessaire</i>
<i>○ Tenir fermées et verrouillées les armoires électriques</i>
<i>○ Etiqueter les circuits et équipements</i>
<i>○ Protéger les fils conducteurs du risque d'écrasement</i>
<i>○ Habilitier si besoin le personnel selon la norme NF C 18-510</i>
<i>○ Préciser le type d'habilitation Basse tension / Haute tension</i>
<i>○ Préciser le niveau d'intervention (0.1.2)</i>
<i>○ Préciser le type d'opération (C.R.E.S)</i>
<i>○ Préciser le domaine de tension (T, V, N)</i>
<i>○ Former et informer des risques et des conduites à tenir en cas d'accident</i>
<i>○ Informer tous les personnels du risque électrique</i>
<i>○ Former le personnel au risque électrique</i>
<i>○ Former le personnel au risque incendie</i>
<i>○ Former tous les utilisateurs de machines, matériels, équipements</i>
<i>○ Former et informer le personnel aux risques spécifiques (fluides, gaz, produits CMR, légionelle...)</i>
<i>○ Ne jamais bricoler une prise électrique endommagée</i>
<i>○ Ne jamais laisser une rallonge branchée à une prise sans qu'elle soit reliée à un appareil électrique</i>
<i>○ Ne jamais toucher à un fil dénudé</i>
<i>○ Ne jamais toucher une prise avec les mains mouillées</i>
<i>○ Ne pas poser de liquide désinfectant ou autre directement sur les appareils</i>
<i>○ Afficher les consignes des premiers secours à donner aux victimes d'accidents électriques</i>
<i>○ Contrôler régulièrement l'intégrité des fils, câbles, appareils, prises électriques</i>
<i>○ Signaler les situations à risque et les matériels défectueux</i>
<i>○ Signaler les matériels défectueux</i>
<i>○ Isoler les câbles en fonction des risques (eau, poussière, produits chimiques, détérioration...)</i>
<i>○ Installer les détecteurs appropriés (CO2, N2, O2...)</i>
<i>○ Mettre en place une ventilation</i>
<i>○ Mettre en place un captage à la source</i>
<i>○ Repérer les tuyauteries</i>
<i>○ Identifier clairement les vannes de coupures</i>
<i>○ Identifier clairement les zones dangereuses</i>
<i>○ Chaîner / arrimer les bouteilles de gaz</i>
<i>○ Contrôler périodiquement les installations de distribution</i>
<i>○ Contrôler périodiquement les recyclages d'air</i>
<i>○ Tenir à jour le registre de contrôle des équipements (fiches de suivi des interventions)</i>
<i>○ Etablir les plans de prévention avec les entreprises extérieures</i>
<i>○ Sensibiliser les personnels aux bonnes pratiques de manipulation</i>
<i>○ Étiqueter clairement les contenants (CLP, pictogrammes)</i>
<i>○ Afficher les pictogrammes de danger</i>
<i>○ Afficher les consignes de sécurité</i>
<i>○ Afficher les consignes des premiers secours</i>

▪ **Exemple de moyens de protection individuelle à mettre en place**

<i>○ Fournir les équipements de protection individuelle conformes et adaptés (gants, masques, lunettes...)</i>
<i>○ Mettre à disposition des vêtements de travail adapté</i>
<i>○ Mettre à disposition des chaussures de sécurité</i>
<i>○ Mettre à disposition des protections oculaire et faciales</i>
<i>○ Mettre à disposition des gants en matériaux isolants</i>
<i>○ Mettre à disposition des chaussures et bottes isolantes</i>
<i>○ Mettre à disposition des vêtements de protection contre le risque de contact direct et d'arc flash</i>

○ Mettre à disposition un Appareil Respiratoire Isolant (ARI) pour évacuation
○ Mettre à disposition un Appareil Respiratoire Isolant (ARI) pour intervention
○ Fournir des outillages de sécurité isolés
○ Veiller au port effectif des équipements de protection individuelle
○ S'assurer de l'aptitude au poste de travail (visite médicale d'entrée dans la fonction)
○ Préconiser un suivi médical
○ Former et informer tous les personnels (fiche de poste, formations obligatoires)

Pour en savoir + :

<https://pro.inserm.fr/je-travaille-a-linserm/prevenir-accompagner-et-agir/prevention-des-risques/risques-physiques-et-materiels-2>

Pour aller plus loin : [Santé et sécurité au travail - INRS](#)

- Consignations et déconsignations. ED 6109
- L'habilitation électrique. ED 6127
- Travailler en sécurité face au risque électrique. ED 6177
- Électricité. 10 règles élémentaires de sécurité. ED 6344
- L'électricité. ED 6345
- La prévention du risque électrique. Textes règlementaires relevant du Code du travail. ED 6187
- Mise en œuvre de la réglementation relative aux atmosphères explosives (Atex). Guide méthodologique. ED 945
- Défaut d'oxygène. Mesures de prévention. ED 155
- Principales vérifications périodiques. ED 828
- Conception des lieux et des situations de travail. Santé et sécurité : démarche, méthodes et connaissances techniques. ED 950

Fiche 2 : Aération et assainissement des locaux à pollution spécifique et non-spécifique

□ Identification des risques et évaluation des expositions

▪ Classe de danger

○ Locaux à pollution non spécifique
○ Locaux à pollution spécifique
○ Locaux à pollution non-spécifique - Défaillance du système d'aération/ventilation
○ Locaux à pollution spécifique - Défaillance du système d'aération/ventilation
○ Locaux à pollution spécifique - Taux de renouvellement d'air non conforme

▪ Sources d'exposition

○ <i>Activité dans des locaux à pollution spécifique</i>
○ <i>Activité dans des locaux à pollution non-spécifique</i>
○ <i>Taux de renouvellement d'air non-conforme</i>
○ <i>Pollution non-spécifique – Assainissement insuffisant/défaillant - Système aération/ventilation non conforme</i>
○ <i>Pollution spécifique – Assainissement insuffisant/défaillant - Système aération/ventilation non conforme</i>
○ <i>Aération et assainissement insuffisants dans un local à pollution spécifique</i>
○ <i>Exposition aux produits chimiques (pollution spécifique)</i>
○ <i>Exposition aux produits biologiques (pollution spécifique)</i>
○ <i>Exposition aux produits radioactifs (pollution spécifique)</i>
○ <i>Exposition à des odeurs désagréables</i>
○ <i>Inhalation de poussières/aérosols secs</i>
○ <i>Abaissement du taux d'oxygène (<21%)</i>
○ <i>Atmosphère appauvrie en oxygène</i>
○ <i>Taux anormalement élevé de monoxyde de carbone</i>
○ <i>Taux anormalement élevé de dioxyde de carbone</i>
○ <i>Atmosphère explosible (ATEX)</i>
○ <i>Activité dans des locaux à fort taux d'empoussièrement – Présence d'aérosols secs</i>
○ <i>Activité dans des locaux à fort taux d'empoussièrement – Présence de nano-aérosols, dits « fines »</i>
○ <i>Activité dans des locaux à fort taux de brouillard – Présence d'aérosols liquides</i>
○ <i>Locaux à pollution non-spécifique - VMC non-conforme</i>
○ <i>Poste de travail dans un local sans fenêtre</i>

▪ Risques professionnels associés

○ <i>Risque pour la santé d'origine chimique</i>
○ <i>Risque pour la santé d'origine biologique</i>
○ <i>Risque de nuisances olfactives liées aux odeurs désagréables (maux de tête, nausées, irritations des voies respiratoires, stress...)</i>
○ <i>Risque de fatigue/baisse de la vigilance</i>
○ <i>Risque d'asphyxie</i>
○ <i>Risque d'hypoxie (atmosphère appauvrie en oxygène)</i>
○ <i>Risque explosible en présence d'une énergie d'activation (ATEX)</i>
○ <i>Risque incendie</i>

□ Actions de prévention organisationnelles, collectives et individuelles

▪ Exemple de moyens de prévention organisationnelle à mettre en place

○ Pollution non-spécifique - S'assurer auprès du propriétaire ou du chargé de propriété qu'une ventilation générale est en place
○ Pollution non-spécifique - S'assurer auprès du propriétaire ou du chargé de propriété qu'une ventilation générale est conforme
○ Pollution non-spécifique - S'assurer auprès du propriétaire ou du chargé de propriété qu'une ventilation générale est contrôlée annuellement
○ Pollution spécifique - S'assurer auprès du propriétaire ou du chargé de propriété qu'une ventilation générale est en place
○ Pollution spécifique - S'assurer auprès du propriétaire ou du chargé de propriété qu'une ventilation générale est conforme
○ Pollution spécifique - S'assurer auprès du propriétaire ou du chargé de propriété qu'une ventilation générale est contrôlée annuellement
○ Éviter les courants d'air et l'inconfort thermique
○ Rejeter l'air pollué en dehors des zones d'entrée d'air neuf
○ Intégrer la sécurité lors de la conception des locaux
○ Intégrer la sécurité lors de la restructuration des locaux
○ Former à l'utilisation appropriée des équipements de protection

▪ Exemple de moyens de protection collective à mettre en place

○ Intégrer des systèmes de ventilation et de compensation d'air adaptés à l'activité
○ Capturer les polluants dès leur émission, avant leur dispersion dans le local
○ Intégrer des systèmes de captage à la source
○ Vérifier les systèmes de captage à la source
○ Entretenir périodiquement les systèmes de captage à la source
○ Supprimer si possible les émissions
○ Informer/ Former les personnels sur les risques liés à la pollution spécifique d'origine chimique
○ Informer/ Former les personnels sur les risques liés à la pollution spécifique d'origine biologique

▪ Exemple de moyens de protection individuelle à mettre en place

○ Equiper les personnels de protections individuelles adaptées, aux normes et en bon état
○ Proposer de faire des pauses régulières avec si possible changement d'air ambiant

Pour en savoir + : Inserm Pro

<https://pro.inserm.fr/je-travaille-a-linserm/prevenir-accompagner-et-agir/locaux-et-equipements-de-travail/conception-et-utilisation-des-laboratoires>

<https://pro.inserm.fr/je-travaille-a-linserm/prevenir-accompagner-et-agir/locaux-et-equipements-de-travail/equipements-de-protection>

Pour aller plus loin : [Santé et sécurité au travail - INRS](#)

- Principales vérifications périodiques. ED 828

- Conception des lieux et des situations de travail. Santé et sécurité : démarche, méthodes et connaissances techniques. ED 950

Fiche 3 : Aménagement des zones tertiaires y compris les zones d'archivage

□ Identification des risques et évaluation des expositions

▪ Classe de danger

<input type="radio"/> Locaux sans contrôle d'accès
<input type="radio"/> Locaux non-sécurisés
<input type="radio"/> Locaux inadaptés
<input type="radio"/> Postes de travail inadaptés
<input type="radio"/> Equipements inadaptés
<input type="radio"/> Coactivité
<input type="radio"/> Encombrement des locaux
<input type="radio"/> Empoussièrement
<input type="radio"/> Bruit
<input type="radio"/> Eclairage inadapté

▪ Sources d'exposition

<input type="radio"/> Exposition quotidienne dans le cadre du travail
<input type="radio"/> Exposition à toutes situations au cours desquelles peuvent se trouver simultanément différentes sources de risques
<input type="radio"/> Accès aux locaux non contrôlés
<input type="radio"/> Accès aux locaux non sécurisés
<input type="radio"/> Mauvaise ergonomie au poste de travail (ambiances, éclairage, ventilation, bruit, postures, communication, ...)
<input type="radio"/> Locaux inadaptés
<input type="radio"/> Espaces mal répartis
<input type="radio"/> Circulation des flux non définie
<input type="radio"/> Manque de matériel ou inadapté
<input type="radio"/> Manque de rangements
<input type="radio"/> Matériel inadapté
<input type="radio"/> Encombrement des espaces de travail
<input type="radio"/> Accès et issues encombrés
<input type="radio"/> Zones d'archivages inadaptées
<input type="radio"/> Manque de lumière naturelle
<input type="radio"/> Absence de ventilation
<input type="radio"/> Ventilation insuffisante
<input type="radio"/> Absence de salle de repos-convivialité
<input type="radio"/> Bruit lié à la promiscuité
<input type="radio"/> Matériel électrique inadapté
<input type="radio"/> Issues de secours entravées
<input type="radio"/> Eclairage insuffisant
<input type="radio"/> Inconfort thermique
<input type="radio"/> Inconfort visuelle
<input type="radio"/> Baisse de la concentration/vigilance

▪ **Risques professionnels associés**

○ <i>Risque d'intrusion/malveillance/agression</i>
○ <i>Risque de troubles musculosquelettiques</i>
○ <i>Risque de troubles oculaires</i>
○ <i>Risque de fatigue mentale</i>
○ <i>Risque de stress</i>
○ <i>Risque de RPS</i>
○ <i>Risque d'isolement</i>
○ <i>Risque de conflits d'usage</i>
○ <i>Risque de chute/glissade</i>
○ <i>Risque d'accident</i>
○ <i>Risque d'entrave à l'évacuation en cas d'alarme</i>
○ <i>Risque d'incendie</i>

□ **Actions de prévention organisationnelles, collectives et individuelles**

▪ **Exemple de moyens de prévention organisationnelle à mettre en place**

○ <i>Intégrer la prévention dès la phase de conception</i>
○ <i>Intégrer la prévention dès la phase de réaménagement des espaces</i>
○ <i>Sécuriser les accès aux locaux</i>
○ <i>Aménager les espaces de travail avec des vestiaires et toilettes séparés femmes-hommes</i>
○ <i>Réaliser une cartographie des zones à risques</i>
○ <i>Elaborer une procédure de gestion et de tri des archives (réduction des volumes, accessibilité...)</i>
○ <i>Etudier préalablement les conditions architecturales et ergonomiques</i>
○ <i>Réduire les écarts entre les exigences esthétiques et les contraintes liées à l'activité</i>
○ <i>Adapter les postes aux spécificités techniques de travail</i>
○ <i>Aménager/ réaménagement des bureaux existants</i>
○ <i>Disposer des cloisons et portes vitrées à mi-hauteur dans les bureaux et espaces de réunion</i>
○ <i>Modifier l'implantation de façon à disposer de manière optimale le mobilier aux postes de travail</i>
○ <i>Impliquer les personnels dans les exercices d'évacuation et les démarches de sécurité</i>
○ <i>Sensibiliser aux bonnes pratiques d'aménagement de son poste (ergonomie, travail sur écran)</i>

▪ **Exemple de moyens de protection collective à mettre en place**

○ <i>Acheter des matériels et matériaux conformes aux normes</i>
○ <i>Acheter du mobilier adapté (dimensions des bureaux, sièges réglables, etc.)</i>
○ <i>Acheter des équipements adaptés à l'activité (risques) et au personnel (taille, morphologie, force...)</i>
○ <i>Agencer les postes pour avoir une circulation fluide</i>
○ <i>Agencer les postes pour limiter les efforts</i>
○ <i>Installer un éclairage naturel et artificiel des locaux sans apport thermique excessif</i>
○ <i>Installer un éclairage naturel et artificiel adapté des locaux</i>
○ <i>Installer un éclairage naturel et artificiel sans éblouissement des locaux</i>
○ <i>Permettre une vue sur l'extérieur</i>
○ <i>Faire installer des stores ou pare-soleil</i>
○ <i>Permettre une flexibilité suffisante (précâblages, cloisons démontables)</i>
○ <i>Assurer un ratio m²/personne</i>
○ <i>Répartir les espaces selon le type de travail</i>
○ <i>Répartir les espaces selon le niveau hiérarchique</i>

○ Répartir les espaces selon les types de communications (téléphoniques, visioconférences...)
○ Répartir les espaces selon les relations transversales
○ Faire coïncider l'organisation spatiale avec l'organisation de service
○ Prévoir des lieux d'échanges-salles de réunions-salle de convivialité
○ Assurer une bonne répartition du chauffage
○ Assurer une bonne répartition de la ventilation
○ Assurer un niveau de bruit acceptable
○ Intégrer une zone d'archivage

▪ **Exemple de moyens de protection individuelle à mettre en place**

○ Fournir les équipements individuels adaptés
○ Fournir les équipements individuels selon étude de poste
○ Veiller aux bonnes pratiques d'aménagement de son poste (ergonomie, travail sur écran)
○ Faire des pauses régulières avec si possible changement d'air ambiant

Pour en savoir + : *Inserm Pro*

<https://pro.inserm.fr/je-travaille-a-linserm/prevenir-accompagner-et-agir/locaux-et-equipements-de-travail/conception-et-utilisation-des-laboratoires>

Pour aller plus loin : [Santé et sécurité au travail - INRS](#)

- Principales vérifications périodiques. ED 828

- Conception des lieux et des situations de travail. Santé et sécurité : démarche, méthodes et connaissances techniques. ED 950

Fiche 4 : Aménagement des laboratoires

□ Identification des risques et évaluation des expositions

▪ Classe de danger

<input type="radio"/> Agrément d'Installation d'un laboratoire dans l'unité - niveau L1
<input type="radio"/> Agrément d'Installation d'un laboratoire dans l'unité - niveau L2
<input type="radio"/> Agrément d'Installation d'un laboratoire dans l'unité - niveau L3
<input type="radio"/> Agrément d'Installation d'un laboratoire dans l'unité - niveau L4
<input type="radio"/> Locaux non conformes
<input type="radio"/> Locaux agencement inadapté
<input type="radio"/> Postes de travail inadaptés
<input type="radio"/> Equipements non conformes
<input type="radio"/> Equipements inadaptés
<input type="radio"/> Coactivité
<input type="radio"/> Encombrement des locaux
<input type="radio"/> Bruit
<input type="radio"/> Eclairage inadapté

▪ Sources d'exposition

<input type="radio"/> Environnement de travail non sécurisé
<input type="radio"/> Environnement de travail non conforme
<input type="radio"/> Configuration des laboratoires inadaptée
<input type="radio"/> Circulation encombrée
<input type="radio"/> Issues encombrées
<input type="radio"/> Espace inadapté aux activités à risques biologiques
<input type="radio"/> Espace inadapté aux activités à risques chimiques
<input type="radio"/> Espace inadapté aux activités à risques physiques
<input type="radio"/> Espace inadapté aux activités à risques incendie
<input type="radio"/> Espace inadapté aux activités à risques électriques
<input type="radio"/> Espace inadapté aux activités à risques avec des fluides / gaz, amiante, radon
<input type="radio"/> Espace inadapté aux activités à risques amiante
<input type="radio"/> Espace inadapté aux activités à risques radon
<input type="radio"/> Poste de travail inadapté
<input type="radio"/> Poste de travail non sécurisé (contrôle d'accès)
<input type="radio"/> Zones à risques non balisées / non signalées
<input type="radio"/> Zones de stockages non conformes
<input type="radio"/> Zones de stockage non identifiées
<input type="radio"/> Absence de zone de stockage
<input type="radio"/> Absence de local déchets à risques
<input type="radio"/> Circuit déchets inadapté
<input type="radio"/> Locaux non sécurisés contre l'intrusion
<input type="radio"/> Issues de secours entravées
<input type="radio"/> Exposition au bruit (automates, machines, équipements...)
<input type="radio"/> Eclairage insuffisant
<input type="radio"/> Inconfort thermique
<input type="radio"/> Inconfort visuelle

- Baisse de la concentration/vigilance

▪ **Risques professionnels associés**

- Risque de contaminations biologiques
- Risques chimiques
- Risque d'incendie
- Risque d'explosion
- Risque de TMS
- Risque de troubles oculaires
- Risque de fatigue /baisse de la vigilance
- Risque de chute/glissade
- Risque d'accident
- Risque de RPS

□ **Actions de prévention organisationnelles, collectives et individuelles**

▪ **Exemple de moyens de prévention organisationnelle à mettre en place**

- Organiser les espaces selon l'activité et risques associés
- Adapter les postes aux spécificités techniques de travail
- Aménager les espaces de travail avec des vestiaires et toilettes séparés femmes-hommes
- Acheter des matériels et matériaux conformes aux normes
- Désencombrer les couloirs et issues de secours
- Informer les personnels des aménagements spécifiques aux activités
- Former à l'utilisation des équipements
- Installer des zones/locaux de stockage conformes à l'activité
- Installer un local déchets à risques
- Organiser le circuit d'élimination des déchets à risques
- Identifier les locaux à risques
- Gérer les flux des personnes
- Eviter les croisements
- Impliquer les personnels dans les exercices d'évacuation et les démarches de sécurité

▪ **Exemple de moyens de protection collective à mettre en place**

- Installer des postes en cohérence avec les activités spécifiques
- Installer des postes en cohérence avec les activités partagées (coactivité)
- Equiper les locaux en protections collectives adaptées à l'activité (risques) et au personnel (taille, morphologie, force...)
- Mettre à disposition le matériel de sécurité (douches, lave-yeux, extincteurs, pharmacie de secours...)
- Limiter l'accès des locaux à risques aux seules personnes autorisées
- Signaler les zones à risques

▪ **Exemple de moyens de protection individuelle à mettre en place**

- Equiper les personnels en protections individuelles conformes et adaptées

- | |
|---|
| ○ Veiller au respect des consignes de sécurité |
| ○ Veiller au respect des bonnes pratiques de laboratoire et aux règles d'hygiène standard |

Pour en savoir + : *Inserm pro*

<https://pro.inserm.fr/je-travaille-a-linserm/prevenir-accompagner-et-agir/prevention-des-risques/risques-biologiques>

<https://pro.inserm.fr/je-travaille-a-linserm/prevenir-accompagner-et-agir/locaux-et-equipements-de-travail/conception-et-utilisation-des-laboratoires>

Pour aller plus loin : [Santé et sécurité au travail - INRS](#)

- Principales vérifications périodiques. ED 828

- Conception des lieux et des situations de travail. Santé et sécurité : démarche, méthodes et connaissances techniques. ED 950

Fiche 5 : Aménagement des animaleries et des locaux d'expérimentation animale

□ Identification des risques et évaluation des expositions

▪ Classe de danger

<input type="radio"/> Agrément d'Installation d'animalerie dans l'unité - niveau A1
<input type="radio"/> Agrément d'Installation d'animalerie dans l'unité - niveau A2
<input type="radio"/> Agrément d'Installation d'animalerie dans l'unité - niveau A3
<input type="radio"/> Agrément d'Installation d'animalerie dans l'unité - niveau A4
<input type="radio"/> Locaux non conformes
<input type="radio"/> Locaux inadaptés
<input type="radio"/> Postes de travail inadaptés
<input type="radio"/> Equipements non conformes
<input type="radio"/> Equipements inadaptés
<input type="radio"/> Coactivité
<input type="radio"/> Encombrement des locaux
<input type="radio"/> Empoussièrement
<input type="radio"/> Bruit
<input type="radio"/> Eclairage inadapté

▪ Sources d'exposition

<input type="radio"/> Configuration de l'animalerie inadaptée à l'activité
<input type="radio"/> Poste de travail non ergonomique (stabulation, chirurgie, comportement ...)
<input type="radio"/> Zones spécifiques non délimitées, non balisées / non signalées
<input type="radio"/> Zones de stockage non conformes
<input type="radio"/> Laverie inadaptée (local, ventilation, poste de nettoyage, manipulation de petits instruments...)
<input type="radio"/> Conduite d'autoclave
<input type="radio"/> Manipulation de produits chimiques dangereux (biocides, acides, bases, STOT, CMR...)
<input type="radio"/> Circuit déchets inadapté ou non conforme
<input type="radio"/> Encombrement des aires de circulation
<input type="radio"/> Encombrement des locaux
<input type="radio"/> Issues de secours entravées
<input type="radio"/> Locaux non sécurisés contre l'intrusion / malveillance
<input type="radio"/> Change des litières
<input type="radio"/> Manutention / port de charges (sacs de nourriture / de litières, cages...)
<input type="radio"/> Exposition à des poussières
<input type="radio"/> Exposition au bruit (autoclaves, pompes aquarium, soufflettes...)
<input type="radio"/> Eclairage insuffisant
<input type="radio"/> Inconfort thermique
<input type="radio"/> Inconfort visuelle
<input type="radio"/> Baisse de la concentration/vigilance

▪ **Risques professionnels associés**

○ Risque de contamination d'origine biologique
○ Risque de contamination d'origine chimique
○ Risque de TMS (postures, manutentions ...)
○ Risque de chutes de plain-pied (glissade, trébuchement)
○ Risque de chutes en dénivelé
○ Risque de fatigue
○ Risque de baisse de la concentration / vigilance
○ Risques de fatigue oculaire
○ Risque de maladie professionnelle
○ Risque d'accident
○ RPS

□ **Actions de prévention organisationnelles, collectives et individuelles**

▪ **Exemple de moyens de prévention organisationnelle à mettre en place**

○ Assurer la conformité des locaux - agrément en cours de validité
○ Assurer la gestion de l'animalerie par l'unité
○ Sous-traiter la gestion de l'animalerie
○ Regrouper / Mutualiser les animaleries
○ Organiser les espaces selon l'activité et risques associés (zootechnie, chirurgie, anesthésie, élevage)
○ Adapter les postes aux spécificités techniques de travail
○ Aménager les espaces de travail avec des vestiaires et toilettes séparés femmes-hommes
○ Veiller à l'achat de matériel et de matériaux conformes
○ Informer les personnels des risques liés aux activités d'animalerie
○ Informer les personnels des risques liés aux activités d'expérimentation animale
○ Former le personnel aux activités d'animalerie (zootechnie, chirurgie, anesthésie, élevage)
○ Former à l'utilisation des équipements (machines / postes d'anesthésie, autoclave, laveurs...)
○ Former et informer les personnels aux risques liés aux aménagements des animaleries
○ Installer des locaux de stockage conformes
○ Ne pas encombrer les aires de circulation et issues de secours
○ Organiser le circuit d'élimination des déchets (procédure, gestion...)
○ Organiser / optimiser le flux de personnes (limiter les croisements, marche en avant, circuit...)
○ Coordonner la coactivité

▪ **Exemple de moyens de protection collective à mettre en place**

○ Installer des postes adaptés aux activités spécifiques (zootechnie, chirurgie, anesthésie, élevage)
○ Organiser le travail en cohérence avec les activités partagées (coactivité)
○ Acheter des appareils conformes (boîte à gants, hotte de changes, table aspirante...)
○ Mettre à disposition des EPC adaptés à l'activité (avec captage à la source, extraction...) et au personnel (taille, morphologie, force...)
○ Installer une ventilation générale
○ Assurer le contrôle périodique des équipements de protection collective
○ Organiser une maintenance préventive et corrective des équipements / machines
○ Mettre à disposition le matériel de sécurité (douches, lave-yeux, extincteurs, pharmacie de secours...)
○ Identifier les personnels exposés aux différents risques du travail en animalerie (FIE)
○ Limiter l'accès des locaux à risques aux seules personnes autorisées

- | |
|---|
| ○ Signaler et baliser les zones à risques |
| ○ Planifier les rotations des astreintes pour le personnel de l'unité ou sous-traitant |
| ○ Responsabiliser les utilisateurs au respect des consignes de sécurité, des bonnes pratiques |
| ○ Impliquer les personnels dans les exercices d'évacuation et les démarches de sécurité |
| ○ Afficher la procédure / conduite à tenir en cas d'accident |
| ○ Afficher les numéros d'urgence |

▪ **Exemple de moyens de protection individuelle à mettre en place**

- | |
|--|
| ○ Equiper les personnels en protections individuelles (blouses, gants, lunettes / chaussures de sécurité...) |
| ○ Mettre à disposition des EPI adaptés à l'activité (gants nitriles /isolants, masques respiratoires...) |
| ○ Respecter les bonnes pratiques |
| ○ Respecter les consignes de sécurité (notice de poste, FDS...) |

Pour en savoir + : Inserm pro

<https://pro.inserm.fr/je-travaille-a-linserm/prevenir-accompagner-et-agir/prevention-des-risques/risques-biologiques>

<https://pro.inserm.fr/je-travaille-a-linserm/prevenir-accompagner-et-agir/locaux-et-equipements-de-travail/conception-et-utilisation-des-laboratoires>

Pour aller plus loin : [Santé et sécurité au travail - INRS](#)

- Principales vérifications périodiques. ED 828

- Conception des lieux et des situations de travail. Santé et sécurité : démarche, méthodes et connaissances techniques. ED 950

Fiche 6 : Propreté et hygiène des locaux

□ Identification des risques et évaluation des expositions

▪ Classe de danger

○ Procédures de nettoyage et entretien des locaux non adaptées aux spécificités des activités
○ Non-respect des procédures d'hygiène
○ Non-respect des normes d'hygiène et de sécurité
○ Non-respect des procédures de gestion des déchets
○ Gestion des déchets chimiques non conforme
○ Gestion des déchets biologiques non conforme
○ Fréquence de nettoyage non adaptée à l'activité
○ Produits de décontamination non adaptés à l'activité
○ Traçabilité du nettoyage non effectuée
○ Non-respect des procédures de nettoyage des locaux
○ Absence de formation hygiène et sécurité
○ Absence de formation aux bonnes pratiques
○ Co-activité

▪ Sources d'exposition

○ Propreté/hygiène des locaux globalement défectueuse
○ Empoussièrement localisé
○ Transfert à partir d'une surface contaminée par des produits biologiques
○ Transfert à partir d'une surface contaminée par des micro-organismes pathogènes
○ Transfert à partir d'une surface contaminée par des produits chimiques
○ Surface contaminée par des particules/souillures à risque radiologique
○ Présence de déchets biologiques
○ Présence de déchets chimiques
○ Présence de déchets radiologiques
○ Présence de poubelles ou bacs/conteneurs à déchets (DIB, DASRI, déchets chimiques, radiologiques) non ou mal fermés
○ Déchets stockés dans un emplacement inadapté (absence de local dédié)
○ Déchets non identifiés

▪ Risques professionnels associés

○ Risque de développement de pathologies diverses - Inhalation d'aérosols à risque chimique
○ Risque de développement de pathologies diverses - Inhalation d'aérosols à risque biologique
○ Risque de développement de pathologies diverses - Inhalation d'aérosols à risque radiologique
○ Risque de développement de pathologies diverses - contact avec les surfaces contaminées à risque chimique
○ Risque de développement de pathologies diverses - contact avec les surfaces contaminées à risque biologique
○ Risque de développement de pathologies diverses - contact avec les surfaces contaminées à risque radiologique
○ Risque d'allergie
○ Risque de piqûres, coupures par des DASRI
○ Risque de contact accidentel avec des agents pathogènes contenus dans les DASRI
○ Risque de contact accidentel avec des déchets chimiques (fuite de produit, flacon cassé, mal fermé...)

- *Risque de contact accidentel avec des déchets radiologiques*

□ Actions de prévention organisationnelles, collectives et individuelles

▪ Exemple de moyens de prévention organisationnelle à mettre en place

- *Assurer un nettoyage spécifique à l'activité (bureaux, laboratoires, animaleries, sanitaires)*
- *Organiser le nettoyage à fréquence régulière dans tous les locaux (jour / horaires d'intervention...)*
- *Mettre en place une traçabilité du nettoyage des locaux à risques (chimiques, biologiques...)*
- *Afficher la procédure de nettoyage spécifique au local*
- *Former le personnel au nettoyage / décontamination des locaux à risques*
- *Former le personnel concerné (décideur) à l'achat / usage de produits biocides (Certibiocide)*

▪ Exemple de moyens de protection collective à mettre en place

- *Etablir un plan de prévention (locaux concernés, produits utilisés, formation des intervenants...)*
- *Informers les personnels si coactivité*

▪ Exemple de moyens de protection individuelle à mettre en place

- *Veiller à faire respecter les mesures d'hygiène par tous*
- *Veiller au respect des bonnes pratiques*

Pour en savoir + : *Inserm Pro*

<https://pro.inserm.fr/je-travaille-a-linserm/prevenir-accompagner-et-agir/prevention-des-risques/risques-biologiques>

<https://pro.inserm.fr/je-travaille-a-linserm/prevenir-accompagner-et-agir/prevention-des-risques/risques-chimiques-2>

<https://pro.inserm.fr/je-travaille-a-linserm/prevenir-accompagner-et-agir/prevention-des-risques/risque-radiologique>

Pour aller plus loin : [Santé et sécurité au travail - INRS](#)

- Principales vérifications périodiques. ED 828

- Conception des lieux et des situations de travail. Santé et sécurité : démarche, méthodes et connaissances techniques. ED 950

Fiche 7 : Contact fortuit avec animaux ou nuisibles

□ Identification des risques et évaluation des expositions

▪ Classe de danger

○ Exposition par contact avec des nuisibles de type insectes potentiellement dangereux
○ Exposition par contact avec des animaux nuisibles potentiellement dangereux
○ Exposition par contact avec des agents pathogènes présents dans les urines de nuisibles
○ Exposition par contact avec des agents pathogènes présents dans les déjections de nuisibles
○ Exposition par contact avec des agents pathogènes présents dans la salive de nuisibles
○ Exposition par contact avec des agents pathogènes présents dans l'air contaminé par les urines, déjections, salive, résidus et cadavres de nuisibles

▪ Sources d'exposition

○ Présence d'animaux nuisibles de type insectes (moustiques, puce, punaise, cafard) dans les locaux / bâtiments
○ Présence de petits animaux nuisibles (souris, rats...) dans les locaux / bâtiments
○ Contamination de l'air par l'urine, excréments, la salive de rongeurs
○ Contamination de l'air par les excréments, la salive ou les peaux mortes d'insectes
○ Contact direct potentiel avec animaux, parasites ou nuisibles
○ Contact indirecte potentiel avec animaux nuisibles ou parasites
○ Contact potentiel avec des agents pathogènes contenus dans les déjections (excréments) des nuisibles
○ Contact potentiel avec des agents pathogènes contenus dans les urines
○ Contact potentiel avec des agents pathogènes contenus dans la salive (piqûre, morsure, léchage)
○ Contact potentiel avec des acariens tels que <i>Sarcoptes scabiei hominis</i> (agent de la gale)
○ Transmission de zoonoses (maladies transmissibles des animaux à l'homme)
○ Présence d'aliments / nourriture non protégés des rongeurs / insectes
○ Présence de poubelle non ou mal fermées
○ Présence de déchets accessibles aux nuisibles
○ Absence d'intervention pour éliminer les nuisibles
○ Absence d'intervention pour nettoyer / traiter les zones souillées
○ Non-respect des procédures / précautions standards et particulières d'hygiène

▪ Risques professionnels associés

○ Risque de transmission de maladies graves pour la santé humaine (parasitaires, virales, bactériennes)
○ Risque de zoonoses (toxoplasmose, leptospirose, rage, salmonellose, etc.)
○ Risque d'allergies causées par les poils, squames, excréments ou piqûres d'insectes
○ Risque de réactions cutanées (piqûres de puces, punaises...)
○ Risque d'infections bactériennes par morsures, griffures, ou contact avec des fluides corporels
○ Risque d'infections virales par morsures, griffures, ou contact avec des fluides corporels
○ Risque d'inhalation de poussières / particules contaminées par les urines, excréments, la salive ou les peaux mortes
○ Risque de morsures
○ Risque de piqûres
○ Risque de griffures (plaies)
○ Risques d'accidents par contact direct (chocs...)
○ Risque de dégâts matériels (fils électriques / structures / matériaux rongés)
○ Risque de prolifération, d'infestation des locaux, bâtiments

- | |
|---|
| ○ <i>Risque de contamination des aliments par les excréments, urines, salives (infection alimentaire)</i> |
| ○ <i>Risque d'odeurs désagréables /nauséabondes</i> |

□ Actions de prévention organisationnelles, collectives et individuelles

▪ Exemple de moyens de prévention organisationnelle à mettre en place

- | |
|--|
| ○ <i>Informers les personnels des risques de contact fortuit avec des animaux ou nuisibles</i> |
| ○ <i>Former les personnels aux bonnes pratiques</i> |
| ○ <i>Mettre en place des systèmes de contrôle de la population des nuisibles (pièges, répulsifs, dératisation / désinsectisation)</i> |
| ○ <i>Contrôler régulièrement l'absence de nuisibles par la mise en place de systèmes de contrôle</i> |
| ○ <i>Faire procéder à des désinfections, désinsectisations et dératisations régulières des locaux par un prestataire habilité EE- Habilitation Certibiocide obligatoire- vaccination</i> |
| ○ <i>Procéder à une demande d'intervention par un prestataire habilité EE chaque fois que nécessaire pour éliminer les nuisibles – Habilitation Certibiocide obligatoire – vaccination</i> |
| ○ <i>Faire une demande d'intervention pour nettoyer les zones souillées par un prestataire EE habilité</i> |
| ○ <i>Rédiger un plan de prévention EE-EU</i> |
| ○ <i>Mettre à disposition le registre de déclaration d'incidents / accidents (RSST)</i> |

▪ Exemple de moyens de protection collective à mettre en place

- | |
|--|
| ○ <i>Informers les personnels des risques liés à la présence de nuisibles</i> |
| ○ <i>Former les personnels aux bonnes pratiques pour éviter leur présence</i> |
| ○ <i>Former les personnels aux gestes de premiers secours en cas de blessures en lien avec un nuisible</i> |
| ○ <i>Sensibiliser les personnels aux risques de réactions allergiques</i> |
| ○ <i>Sensibiliser les personnels à identifier les risques de zoonoses</i> |
| ○ <i>Veiller au respect des précautions standards et particulières d'hygiène</i> |
| ○ <i>Veiller à l'entretien régulier des espaces de travail</i> |
| ○ <i>Veiller au respect des procédures de tri et élimination des déchets</i> |

▪ Exemple de moyens de protection individuelle à mettre en place

- | |
|--|
| ○ <i>Mettre à disposition des EPI à usage unique (gants, surblouse manches longues, masques) par l'EE</i> |
| ○ <i>Mettre à disposition des chaussures couvertes par l'EE</i> |
| ○ <i>Veiller au port effectif des équipements de protection individuelle par l'EE et l'EU</i> |
| ○ <i>Faire respecter les procédures en vigueur dans la lutte contre les nuisibles par l'EE et EU</i> |
| ○ <i>Veiller au suivi vaccinal des personnels par l'EE</i> |
| ○ <i>Veiller au suivi médical pour les travailleurs à risque, avec un bilan de santé régulier par l'EE</i> |

Pour en savoir + : Inserm Pro

<https://pro.inserm.fr/je-travaille-a-linserm/prevenir-accompagner-et-agir/prevention-des-risques/risques-biologiques>

<https://pro.inserm.fr/je-travaille-a-linserm/prevenir-accompagner-et-agir/prevention-des-risques/risques-au-contact-des-animaux>

Pour aller plus loin : [Santé et sécurité au travail - INRS](#)

- Principales vérifications périodiques. ED 828

- Conception des lieux et des situations de travail. Santé et sécurité : démarche, méthodes et connaissances techniques. ED 950

Fiche 8 : Présence d'amiante (lié au bâti)

□ Identification des risques et évaluation des expositions



▪ Classe de danger

- | |
|---|
| ○ Matériaux et produits contenant de l'amiante – MCA Liste A pouvant libérer des fibres d'amiante du seul fait de leur état ou dégradation (flocage, calorifugeage, faux-plafonds, sol, colle) |
| ○ Matériaux et produits contenant de l'amiante – MCA Liste B susceptibles de libérer des fibres d'amiante lorsqu'ils sont sollicités lors de travaux de frottement, perçage, ponçage, découpe... (enduits, panneaux, dalles de sol, conduits, joints, revêtements durs, plaques d'amiante-ciment...) |
| ○ Matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante - Liste C |
| ○ Dossier technique amiante (DTA) non actualisé / non tenu à jour |
| ○ Absence de DTA |
| ○ Repérage (ou diagnostic) avant travaux (RAT ou DAT sans travaux destructifs) basé sur les listes A et B non réalisé pour constitution/mise à jour d'un DTA non réalisé |
| ○ Repérage avant travaux de tous les matériaux de la liste C non réalisé (obligatoire avant démolition) |

▪ Sources d'exposition

- | |
|---|
| ○ <i>Présence d'amiante (fibres de taille nanométriques) dans les locaux, bâtiments</i> |
| ○ <i>Exposition court terme accidentelle à des matériaux de l'amiante</i> |
| ○ <i>Exposition passive – Bâtiment contenant de l'amiante liste A (amiante friable)</i> |
| ○ <i>Exposition passive – Présence d'amiante en mauvais état de conservation (état dégradé) des listes A</i> |
| ○ <i>Exposition passive – Présence d'amiante en mauvais état de conservation (état dégradé) des listes B</i> |
| ○ <i>Exposition passive – Collecte de déchets amiantés et/ou non identifiés (fibrociment, calorifugeage...)</i> |
| ○ <i>Exposition passive – Présence de personnel à proximité de travaux sur des matériaux amiantés (MCA)</i> |
| ○ <i>Exposition passive – Présence de poussières déposées sur des surfaces, gaines, dalles anciennes</i> |
| ○ <i>Exposition passive – Zones non nettoyées après intervention</i> |
| ○ <i>Exposition passive – Détérioration naturelle de matériaux friables (plâtres, flocages)</i> |
| ○ <i>Exposition passive – Vibration ou circulation d'air dans les conduits amiantés</i> |
| ○ <i>Exposition passive – Inhalation de fibres d'amiante en suspension dans l'air (invisible et sans odeur)</i> |
| ○ <i>Exposition active – Activité dite « destructrice » sur la structure du bâtiment ou sur des MCA</i> |
| ○ <i>Exposition active – Emission de fibres liées à une activité dite « destructrice »</i> |
| ○ <i>Exposition active – Percement, ponçage de matériaux contenant de l'amiante (MCA)</i> |
| ○ <i>Exposition active – Destruction partielle ou totale d'une cloison, faux-plafond, conduit</i> |
| ○ <i>Exposition active – Prélèvement d'échantillons de matériaux contenant de l'amiante (MCA)</i> |
| ○ <i>Exposition active – Balayage de fibres d'amiante (présence de matériau détérioré au sein du bâtiment)</i> |
| ○ <i>Exposition active – Absence de captage à la source lors de travaux sur des MCA</i> |

▪ Risques professionnels associés

- | |
|--|
| ○ <i>Risque de dispersion des fibres notamment à l'occasion de travaux</i> |
| ○ <i>Risque d'exposition aux poussières d'amiante</i> |
| ○ <i>Risque d'atteintes non-cancéreuses pleurales et/ pulmonaires (plus ou moins graves)</i> |
| ○ <i>Risque de cancers professionnels broncho-pulmonaires</i> |
| ○ <i>Risque d'asbestose (fibrose pulmonaire irréversible)</i> |
| ○ <i>Risque de mésothéliome (cancer de la plèvre très agressif)</i> |
| ○ <i>Risque de plaques pleurales, épaissements</i> |

○ <i>Risque d'apparition tardive de pathologies / maladies (effet différé après exposition unique ou répétée)</i>
○ <i>Risque de contamination de collègues, proches (exposition passive, fibres sur vêtements)</i>
○ <i>Risque d'anxiété liée au danger invisible</i>
○ <i>Risque de crainte de maladie professionnelle</i>

□ Actions de prévention organisationnelles, collectives et individuelles

▪ Exemple de moyens de prévention organisationnelle à mettre en place

○ <i>Faire réaliser un repérage systématique avant toute intervention dans un bâtiment antérieur à 1997</i>
○ <i>Faire réaliser un repérage avant travaux (RAT) avant tout type de travaux</i>
○ <i>Faire réaliser un repérage des matériaux amiantés basé sur les listes A et B</i>
○ <i>Faire réaliser un repérage (obligatoire en cas de démolition) de tous les matériaux basés sur la liste C</i>
○ <i>Constituer et tenir à jour le dossier technique amiante (DTA)</i>
○ <i>Faire effectuer des mesures d'empoussièrement</i>
○ <i>Consigner les résultats des repérages (fiches récapitulatives) dans le DTA</i>
○ <i>Communiquer les résultats des repérages à toute personne appelée à effectuer des travaux</i>
○ <i>Mettre le DTA à disposition du personnel, médecin du travail, représentants du personnels</i>
○ <i>Consulter systématiquement le DTA avant tout travaux dans un bâtiment amianté</i>
○ <i>Actualiser le DUER après tout repérage, diagnostic et ou travaux de désamiantage</i>
○ <i>Identifier les postes et tâches exposés aux risques amiante</i>
○ <i>Supprimer ou limiter les travaux sur des matériaux amiantés</i>
○ <i>Mettre en œuvre et organiser les opérations de retrait</i>
○ <i>Former (obligatoire) les agents susceptibles de réaliser des travaux de maintenance sur les MCA</i>
○ <i>Etablir un plan de prévention avec l'entreprise extérieure lors des opérations de désamiantage</i>
○ <i>Informers les personnels du risque amiante (signalisation, pictogramme, affichage, DTA)</i>
○ <i>Mettre en œuvre toutes les procédures de sécurité</i>
○ <i>Mettre en place un dispositif de captage à la source au poste de travail ou outils électroportatif</i>
○ <i>Acquérir un aspirateur muni de filtres à haute efficacité (amiante, poussières de bois)</i>
○ <i>Interdire l'usage de la soufflette</i>
○ <i>Respecter les modes opératoires</i>
○ <i>Identifier les locaux techniques par un pictogramme</i>

▪ Exemple de moyens de protection collective à mettre en place

○ <i>Mettre à disposition des équipements de protection collective avec captage à la source</i>
○ <i>Utiliser systématiquement les dispositifs de captage à la source</i>
○ <i>Baliser les zones à risque amiante</i>
○ <i>Identifier les zones à risque amiante</i>

▪ Exemple de moyens de protection individuelle à mettre en place

○ <i>S'assurer du port effectif des EPI (masques, gants, combinaison...)</i>
○ <i>Mettre à disposition a minima des protections de type P3</i>
○ <i>Mettre à disposition des masques jetables FFP3</i>
○ <i>Mettre à disposition des demi-masques ou masques complets avec filtration P3</i>
○ <i>Mettre à disposition des masques complets à ventilation assistée TMP3 (facteur de protection 60)</i>
○ <i>Mettre à disposition des masques à adduction d'air (facteur de protection 260)</i>

○ <i>Mettre à disposition des combinaisons intégrales jetables étanches aux poussières d'amiante</i>
○ <i>Mettre à disposition des gants adaptés</i>
○ <i>Vérifier l'aptitude au port des EPI en collaboration avec le médecin du travail</i>
○ <i>Mettre en place une surveillance médicale renforcée</i>
○ <i>Informers les personnels du risque amiante</i>
○ <i>Faire renseigner les fiches individuelles d'exposition (FIE)</i>
○ <i>Veiller au suivi des expositions professionnelles</i>
○ <i>Veiller au suivi des formations amiante et recyclages obligatoires des personnels techniques concernés</i>

Pour aller plus loin : [Santé et sécurité au travail - INRS](#)

- Situations de travail exposant à l'amiante. ED 6005

- Principales vérifications périodiques. ED 828

- Conception des lieux et des situations de travail. Santé et sécurité : démarche, méthodes et connaissances techniques. ED 950

Fiche 9 : Présence de radon (radioactivité naturelle)

□ Identification des risques et évaluation des expositions

▪ Classe de danger

- | |
|--|
| <input type="radio"/> Concentration atmosphérique du local < 300 Bq/m ³ |
| <input type="radio"/> Concentration atmosphérique du local > 300 Bq/m ³ |

▪ Sources d'exposition

- | |
|--|
| <input type="radio"/> Zone 1 : faible potentiel radon |
| <input type="radio"/> Zone 2 : potentiel radon intermédiaire |
| <input type="radio"/> Zone 3 : fort potentiel radon |

▪ Risques professionnels associés

- | |
|---|
| <input type="radio"/> Risque de contamination interne par voie d'inhalation |
| <input type="radio"/> Risque d'irradiation |

□ Actions de prévention organisationnelles, collectives et individuelles

▪ Exemple de moyens de prévention organisationnelle à mettre en place

- | |
|---|
| <input type="radio"/> Réaliser une évaluation / étude documentaire du risque radon |
| <input type="radio"/> Effectuer un mesurage du radon |
| <input type="radio"/> Vérifier périodiquement la concentration atmosphérique du radon |
| <input type="radio"/> Délimiter la zone radon |
| <input type="radio"/> Être en conformité vis-à-vis des dispositions du code de la santé publique pour les ERP |
| <input type="radio"/> Vérifier l'étalonnage des appareils de mesure |
| <input type="radio"/> Vérifier périodiquement les systèmes de ventilation |
| <input type="radio"/> Classer les travailleurs en catégorie B selon l'exposition |
| <input type="radio"/> Classer les travailleurs en catégorie A selon l'exposition |
| <input type="radio"/> Former les travailleurs à la radioprotection |
| <input type="radio"/> Informer les travailleurs à la radioprotection et au risque radon |
| <input type="radio"/> Sensibiliser les travailleurs aux risques et aux mesures de prévention |
| <input type="radio"/> Former les travailleurs à la lecture des dosimètres, gestes de prévention, procédures |

▪ Exemple de moyens de protection collective à mettre en place

- | |
|--|
| <input type="radio"/> Installer une ventilation mécanique ou naturelle |
| <input type="radio"/> Ventiler les locaux |
| <input type="radio"/> Ventiler les sols |
| <input type="radio"/> Assurer un contrôle régulier des systèmes de ventilation |
| <input type="radio"/> Assurer un contrôle régulier des systèmes de renouvellement d'air |
| <input type="radio"/> Assurer l'étanchéité des sols et parois (revêtements, joints, siphons) |

○ <i>S'assurer de l'étanchéité des sols et parois (hébergeur) des sols et des parois</i>
○ <i>Procéder à des travaux d'étanchéité des sols et des parois</i>
○ <i>Capter à la source</i>
○ <i>Installer un puisard radon (dépressurisation du terrain sous le bâtiment)</i>
○ <i>Evaluer la dose d'exposition des agents</i>
○ <i>Réaliser une dosimétrie du radon dans la pièce (dose < 6msilvert par an)</i>
○ <i>Réaliser une dosimétrie du radon sur agent (dose > 6msilvert par an)</i>
○ <i>Disposer d'appareils de mesure intégrée du radon</i>
○ <i>Disposer d'appareils de mesure directe du radon</i>

▪ **Exemple de moyens de protection individuelle à mettre en place**

○ <i>Evaluer la dose individuelle des travailleurs amenés à pénétrer en zone radon > 300 Bq/m³</i>
○ <i>Assurer un suivi dosimétrique des travailleurs exposés si dépassement de seuils (> 300 Bq/m³)</i>
○ <i>Assurer la surveillance dosimétrique individuelle des travailleurs si exposition > 6msilvert par an</i>
○ <i>Assurer le suivi individuel renforcé si exposition > 6msilvert par an</i>

Pour aller plus loin : [Santé et sécurité au travail - INRS](#)

- Le radon en milieu de travail. ED 4322

- Radon en milieu de travail : tous concernés. Des moyens simples pour prévenir le risque. ED 6373